

LIVRET DE L'ÉTUDIANT
2019-2020
SESSION 2020

Pré-DAEUA

Année Préparatoire au DAEU A

Diplôme d'Accès aux Études Universitaires

Option littéraire

Formation continue



UPEC Université Paris-Est Créteil
UNIVERSITÉ PARIS-EST
CRÉTEIL

CALENDRIER UNIVERSITAIRE Pré-DAEUA

Année universitaire 2019-2020- Session 2020

Réunion d'information : samedi 22 juin 2019 à 10 h 30,

amphithéâtre 5 (sous réserve de modifications) - Site de Créteil – [plan du site dans le livret](#)

Présentation de la formation - Choix des modules et conditions d'obtention du diplôme et modalités d'inscription - dépôt du dossier - inscriptions pédagogiques.

Tests de niveau : samedi 22 juin et samedi 7 septembre 2019 à 13 h 30,

amphithéâtre 5 (sous réserve de modifications) - Site de Créteil – [plan du site dans le livret](#)

Les test de niveau (Français : 1 h 30 et/ou Anglais : 1 h et/ou Espagnol : 45 mn) servent à évaluer votre niveau d'études et à préciser, lors de l'entretien avec la Responsable de Formation, votre parcours au sein du Pré-DAEUA au vu de votre projet et/ou de votre parcours.

Début de Formation : mercredi 25 septembre 2019 à 16 h 45

(Site de Créteil – salle à confirmer)

Les enseignants répondront aux questions concernant les programmes, les épreuves écrites et le déroulement de la formation. [Remise](#) de l'emploi du temps « définitif » 2018-2019.

Cette réunion marque le début de la formation pour tous les étudiants.

Début des cours : à partir du 1^{er} octobre en fonction de l'emploi du temps fixé.

Session de Partiels : de mi-janvier à début mars 2020 selon le planning qui sera déterminé par les enseignants. Les dates précises sont communiquées mi-décembre (sous réserve de retard, en fonction de la mise en place du planning et de la disponibilité des amphis et salles d'examen de l'université).

Examen 2019-2020 : mi-mai – début juin 2020 – sur le site de Créteil

INFORMATIONS DATES ET HORAIRES : mi-avril (sous réserve de retard, en fonction de la mise en place du planning et de la disponibilité des amphis et salles d'examen de l'université).

Une convocation vous sera adressée, dans la mesure du possible, un mois avant les épreuves.

Les épreuves d'examen se déroulent en semaine et peuvent avoir lieu en dehors des jours et horaires de cours habituels.

Résultats Session 2020 : Les résultats seront communiqués aux alentours du 15 juin, en entretien individuel avec la Responsable de formation pour chaque étudiant(e). Remise de l'avis de poursuite d'études et restitutions des copies d'examen.

Aucun résultat par téléphone ou par mail ou par courrier.

Vacances (Zone C): Toussaint, Noël, hiver et Printemps.

Bienvenue à l'UPEC et bonne année universitaire !

Pré-DAEUA

2019 - 2020

Session 2020

Formation ouverte
du 25 septembre 2019 au 16 juin 2020, résultats non divulgués.
Les résultats seront disponibles à partir du 16 juin 2020
(sous réserves de légères modifications).

Tout au long de cette année de cours, nous correspondrons souvent par e-mail, il vous est conseillé

- ⇒ de consulter votre boîte-mails tous les jours ;
- ⇒ de lire ces e-mails (et leurs pièces jointes) sur votre PC plutôt que sur vos téléphones (où les messages n'apparaissent pas toujours en totalité) ;
- ⇒ de vérifier que l'adresse du secrétariat de Créteil (et, le cas échéant de celui de Sénart) ne soit pas étiquetée d'adresse indésirable ou mise dans les spams.

Sommaire

❖	Calendrier universitaire	page 1
❖	Adresses Contacts	page 6
❖	Formation	page 7
❖	Contenu pédagogique	page 7
❖	Validation du Pré-DAEUA - contrôle des connaissances	page 7
❖	Modalités d'inscription	page 8
❖	Coût de la formation	page 8
❖	Documents importants	page 9
	♦ Responsabilité civile	page 9
	♦ Carte étudiant	page 9
	♦ Convocation aux épreuves de partiel et d'examen	page 9
	♦ Relevé de notes fin de Session - Avis de poursuite d'études	page 9
❖	Cours à la Faculté	page 10
❖	Programmes	page 12 à 14
	♦ Français	page 12
	♦ Anglais	page 13
	♦ Culture Générale	page 14
❖	Charte des examens à l'UPEC	page 15
❖	Vie de l'étudiant	page 16 à 18
	□ Services numériques à l'UPEC	page 16
	□ Les langues sur le site de l'UPEC	page 16
	□ SCUIO-BAIP /Service commun universitaire d'information, d'orientation – Bureau Aide à l'Insertion Professionnelle Conseils pour rédiger votre CV –	page 16
	□ CROUS - Restauration	page 17
	□ SUAPS Service des sports,	page 17
	□ Service de santé universitaire	page 17
	□ Libre-service Informatique	page 17
	□ Bibliothèque	page 17
	□ Association des DAEU A / CUPE L de l'UPEC	page 18
❖	Plan des sites à Créteil	page 19 à 21
	□ Les différents sites sur Créteil	page 19
	□ Créteil	page 20
	□ Salles de cours (et/ou d'examen) sur le site de Créteil	page 21

Le **Pré-DAEUA**, année préparatoire au DAEU A est une formation de remise à niveau intensive, en un an.

Le Pré-DAEUA est une formation « qualifiante ».
Elle permet d'obtenir un relevé de notes, un avis de poursuite d'études.

Dans un contexte universitaire, 3 matières pour « se remettre à niveau » :
Français,
Anglais,
Culture Générale*.

* **Culture Générale, en se divertissant,**

visiter les sites proposés sur le lien :

<https://www.20minutes.fr/high-tech/2322375-20180818-video-cinq-chaines-youtube-completement-decalees-parlent-histoire>

Pré-DAEUA

Année préparatoire au DAEU A

Faculté des Lettres, Langues et Sciences humaines
Formation continue

Lieu de formation et d'examen : Faculté des Lettres, Langues et Sciences humaines (LLSH)
Université Paris - Est Créteil Val de Marne (UPEC) - 61 avenue du Général de Gaulle - Créteil

Responsable : Patricia Corchète

Faculté des Lettres, Bâtiment i, Aile i2, niveau 1, bureau i2 118

E-mail : patricia.cardona-payares@u-pec.fr

et à partir de septembre 2019 : patricia.corchete@u-pec.fr

Secrétariat : Danielle Martin-Dumez

Adresse postale voir ci-dessous*

Localisation du secrétariat : Faculté des Lettres

Bâtiment i, Aile i2, niveau 1, bureau i2 120

E-mail : daeu-a-cupe@u-pec.fr

Téléphone : 01 45 17 11 44 – mode répondeur

contacter le département par e-mail ou par courrier

Secrétariat ouvert mardi, mercredi et jeudi de **13 h 30 à 16 h**.

Il est possible d'être reçu(e) en dehors de ces jours et horaires d'ouverture, prendre rendez-vous par mail ou par courrier.

Informations sur le site de l'Université.

<http://lettres-sh.u-pec.fr/formation/formation-continue/pre-daeu-litteraire/>
rechercher « formation continue » et Pré-DAEU littéraire

L'université Paris -Est Créteil assure aussi une formation au **DAEU B et pré-DAEU B**

Contacts : Faculté des Sciences et Technologie, bâtiment P2, niveau dalle, bureau 029
61 avenue du Général de Gaulle - 94010 Créteil cedex

Responsable : Estelle Renard

Secrétariat : E-mail : daeub@u-pec.fr

Téléphone : 01 45 17 13 86

UNIVERSITE PARIS – Est Créteil Val de Marne Centre multidisciplinaire de Créteil

(voir plan détaillé page 20)

61 avenue du Général de Gaulle
94010 Créteil cedex

Pour vous y rendre :

En métro : station Créteil Université de la ligne n° 8 (Balard – Créteil)

En bus :

Arrêt Université de la ligne n° 181 (Maisons – Alfort – Ecole vétérinaire)

Arrêt Université de la ligne n° 281 (Joinville – le – pont – Créteil Europarc)

En voiture :

A86 direction Versailles sortie Créteil centre puis Créteil Université

A86 direction Paris sortie Créteil centre puis Créteil Université.

*Secrétariat du DAEU A/Pré-DAEUA
Faculté des Lettres, UPEC
bureau i2-120
61 avenue du général de Gaulle
94010 Créteil cedex

Formation intensive en 1 an

Le Pré-DAEUA « option littéraire », est une année préparatoire au DAEU A. Elle est destinée aux stagiaires ayant un niveau d'études minimum correspondant à la classe de 3^{ème}, à un CAP ou BEP. Elle permet une remise à niveau en Français, Anglais et Culture générale. Elle permet également d'acquérir une méthode de travail favorisant une reprise d'études dans une formation qualifiante ou diplômante dès l'année suivante.

Cette formation s'adresse en priorité :

- **Aux candidats ayant l'intention de s'inscrire l'année suivante au DAEU A**
- Aux candidats souhaitant passer les concours de catégorie C
- Aux candidats qui s'étant préalablement inscrits au DAEU A, rencontreraient trop de difficultés à suivre les cours. (uniquement après entretien avec la responsable)

L'année de pré- DAEU A n'est pas comptabilisée dans les 4 ans autorisés pour la préparation du DAEU A.

Contenu pédagogique

Le Pré-DAEUA propose 3 modules obligatoires.

Heures réparties sur toute la formation :

1. Français : 66 h
2. Anglais : 48 h
3. Culture générale : 48 h

Validation du Pré-DAEUA - Contrôle des connaissances

Pour chaque module votre note finale sera la moyenne sur 20 de plusieurs notes :

- notes de partiels. Partiel : épreuves facultatives. Elles constituent un entraînement très efficace à l'examen final et permettent une évaluation et auto-évaluation à mi-parcours. Il est vivement conseillé de participer à ces épreuves de partiel. Elles se déroulent dans les conditions de l'examen.

Selon la décision de chaque enseignant, il se peut qu'une ou plusieurs notes de contrôles continus soient prises en compte et viennent modifier le résultat des notes de partiel.

- Toutes les notes des épreuves d'examen de fin d'année.
- Le résultat aux épreuves de partiel n'est pas pris en compte dans le calcul final si la note est inférieure à celle de l'examen.

Si la note était supérieure à celle de l'examen, il serait fait la moyenne entre les 2 notes : partiel et examen.

La présence à toutes les épreuves de l'examen est obligatoire sinon le candidat est déclaré défaillant.

Le jury, composé des enseignants et de la Responsable de formation, émet son avis sur la poursuite d'études des candidats. Il peut décider le passage au DAEU en suivant 4 modules ou en ne suivant que 2 modules, ou recommander un redoublement ou une orientation vers une autre formation que le DAEU ou Pré-DAEU.

Le jury est souverain.

Un avis de poursuite d'études avec appréciation des enseignants vous sera remis individuellement par la responsable pédagogique. L'avis de poursuite d'études dépendra de la moyenne des notes de chaque matière et de votre investissement durant toute la formation.

Modalités d'inscription

Le nombre de places étant limité à 30 stagiaires, il est recommandé de faire les démarches début septembre.

Vous conformer aux consignes données sur les formulaires du département.

L'inscription se déroule en 3 temps :

1. Demande d'inscription
2. Tests de Niveau et bilan de ces tests suivi d'un entretien avec la Responsable de formation. après acceptation de votre candidature, **les dossiers d'inscription** vous sont remis (avec une liste de documents à joindre) et un rendez-vous de dépôt de dossiers d'inscription est fixé par le secrétariat.
3. Lors du dépôt de vos dossiers d'inscription (pédagogique et administratif) vous signerez votre contrat de stage. 10 jours après la date de signature de ce contrat de formation vous devrez vous acquitter du **règlement** de la formation. La législation impose ce délai. Il vous faudra alors, selon nos consignes, adresser un virement bancaire à l'Université.

ATTENTION : vous ne serez définitivement inscrit(e) que si votre dossier est correctement rempli et complet. Afin de limiter vos déplacements, lisez attentivement les recommandations.

Modalités d'inscription pour les étudiants dont l'inscription en DAEUA s'est transformée en une inscription en Pré-DAEUA

La démarche sera identique à celle indiquée ci-dessus si ce n'est qu'un **délai** de réflexion vous sera laissé pour que vous vous sentiez conforme avec cette inscription que vous n'aviez peut-être pas envisagée et il vous sera demandé de confirmer votre inscription, par e-mail, 8 jours après l'annonce de la nécessité de débiter votre reprise d'études par un Pré-DAEUA.

Commencer par une année préparatoire au DAEUA quand cela s'avère nécessaire est un gain de temps quant à la reprise d'études et quant à l'obtention du DAEU. Les étudiants ont souvent le sentiment qu'ils vont perdre une année, l'expérience nous a confirmé qu'à l'inverse ils gagnent 2 voire 3 années sur le cursus d'un DAEU et y gagnent souvent une mention en prime.

Coût de la formation 2019-2020

Financement individuel :

Droits d'inscription : 184 euros - Frais de formation : 220 euros - **Total : 404 euros**

Financement par une entreprise ou un organisme :

Droits d'inscription : 184 euros - Frais d'inscription : 1.100 euros - **Total : 1.284 euros**

Le paiement des droits d'inscription donne droit à une **carte d'étudiant-stagiaire de formation continue** permettant d'accéder à la Bibliothèque, aux services du CROUS (pages 16-17). Cette carte ne confère pas le statut d'étudiant au sens où le candidat ne peut prétendre : **ni à l'affiliation au régime général de la Sécurité sociale en qualité d'étudiant, ni au bénéfice des œuvres universitaires (bourse, logement...)**

Documents importants

1. Lors de l'inscription : l'Attestation de responsabilité civile

L'inscription n'est validée que si le dossier comprend une **attestation originale de responsabilité** civile, qui couvre l'étudiant dans le cas où il serait responsable d'un accident à l'égard d'un tiers.

Cette attestation est obligatoire pour pouvoir suivre les cours et/ou participer aux examens et **doit indiquer** :

- **vos nom** et **prénom**, une date de validité couvrant les dates de formation
- la mention «**responsabilité civile vie privée**» ou «**responsabilité civile vie privée stagiaires et étudiants**» ou «**responsabilité civile étendue** »
- **Attention** : la mention « responsabilité civile locative » ne correspond pas à l'assurance demandée.

« L'établissement de formation n'est jamais responsable civilement des actes ou faits dommageables commis par ses étudiants à l'égard d'un tiers durant un cours, un examen ou un stage. L'établissement de formation n'a pas à contracter une assurance responsabilité civile mais doit garantir que l'étudiant en a une. »

2. En cours de formation : La carte d'étudiant-stagiaire et les certificats de scolarité

La carte d'étudiant (certificats de scolarité inclus) permet :

- d'utiliser les services de l'UPEC (numériques, bibliothèque, Annales, EPREL – Langues...)
- de participer aux épreuves du partiel et de l'examen,

⇒ Vous êtes averti(e) de leur disponibilité par affichage ou e-mail.

3. La convocation aux épreuves de Partiel

4. et la convocation aux épreuves de l'examen

Elles vous sont envoyées par courrier, un délai vous est communiqué pour avertir le secrétariat de Créteil si vous ne les avez pas reçues après envoi.

INDISPENSABLES, accompagnées de votre pièce d'identité et de votre carte d'étudiant pour pouvoir accéder aux lieux d'examen.

5. En fin de formation : Relevé de notes et, avis de poursuite d'études de fin de formation

Remis sur entretien avec la Responsable de la formation.

Jour et horaire des entretiens indiqués sur la convocation aux examens.

⇒ RELEVÉ DE NOTES – AVIS DE POURSUITE D'ÉTUDES

Ces documents remis le jour des résultats, sont ensuite disponibles en septembre au secrétariat. Ces documents (ou duplicata) peuvent être envoyés par courrier en septembre, vous informer de la procédure d'envoi auprès du secrétariat, de préférence AVANT la divulgation des résultats.

⇒ Ces documents sont nécessaires pour une prochaine inscription à l'UPEC en DAEUA ou en réinscription en Pré-DAEUA.

Cours à la Faculté...

CONSULTER

Tout au long de cette année, pensez à consulter **RÉGULIÈREMENT** : selon que vous soyez étudiant(e) en présentiel, à Créteil ou à Sénart,

- ⇒ Le **tableau d'affichage** (à Créteil, il se trouve sur le palier central, du niveau 1 de la Faculté des Lettres, stratégiquement situé entre... les toilettes... C'est là que vous trouverez l'emploi du temps et les salles de cours, les annulations éventuelles de cours, changement de salles, etc.
- ⇒ **Votre** boîte e-mails. De nombreuses informations vous y sont envoyées n'en prenez pas connaissance trop... tard !
- ⇒ Le site de **l'UPEC**. Vous y trouverez les informations concernant les dates pour ne pas laisser passer une inscription « Parcoursup », ou une demande de bourse pour l'année suivante. Vous y trouverez de l'auto-formation. Vous y trouverez toutes les actualités de votre université. <http://www.u-pec.fr/>

COURS ANNULÉS

Le planning des cours sur l'année permet l'annulation de certains cours sans que le nombre d'heures à effectuer en soit affecté.

Lorsque ces annulations sont prévisibles elles sont affichées à l'avance sur le panneau d'affichage et les enseignant(e)s en avertissent les étudiants.

Lorsqu'elles n'étaient pas prévisibles... vous êtes encouragé(e) à vous rendre en bibliothèque ou à travailler dans la salle de cours habituelle.

« GESTION » DES ABSENCES

- ⇒ Dans chaque cours circule une liste d'émargement (liste de présence), pensez à la signer.
- ⇒ C'est à **VOUS** de prévenir ou de vous excuser (à votre retour en cours) auprès de vos enseignant(e)s de vos éventuelles absences et de vous assurer que vos excuses ont bien été notées sur les listes de présences.
- ⇒ Seul(e)s vos enseignant(e)s peuvent indiquer, sur les listes de présence, une **excuse** au lieu d'une absence. Le secrétariat n'est pas toujours en mesure de faire suivre un message d'avertissement ou d'excuse pour une absence, vérifiez toujours auprès de votre enseignant(e) qu'il (elle) a été effectivement prévenu(e) et qu'il (elle) a pu reporter cette **excuse sur la liste de présence**.
- ⇒ Les enseignant(e)s ne peuvent pas prendre en charge les problèmes liés aux absences individuelles.
Un groupe facebook et/ou whatsapp géré par des étudiants est généralement mis en place en début d'année. Il convient pour les étudiant(e)s suivant les cours à la Faculté, de créer, en début d'année un groupe solidaire, ou de s'allier à un/une (ou plusieurs) camarade(s), pour s'entraider en cas d'absences : demander les documents de cours, partager les notes de cours, etc.

PAS DE TÉLÉPHONE PORTABLE EN COURS...



- ⇒ Sauf consigne ponctuelle de l'enseignant(e) liée au cours dispensé, l'utilisation et l'exposition des téléphones portables en cours sont strictement interdites. Elles perturbent camarades et enseignants.
- ⇒ Si vous êtes susceptible de recevoir un appel urgent, votre téléphone est en mode vibreur, dans votre poche, ou votre sac (pas sur la table).
- ⇒ Si vous êtes appelé(e) vous ne répondez en aucun cas en salle de cours (y compris s'il s'agit d'un SMS ou assimilé), vous sortez discrètement de la salle et vous vous éloignez dans le couloir, dans le respect du cours qui a lieu. Lorsque vous réintégrez le cours vous le faites sans déranger toujours dans le respect du cours dispensé.
- ⇒ Le non-respect de ces consignes peut entraîner une exclusion de cours en présentiel (voire de la formation) sans indemnité ceci dans l'intérêt général de tous les étudiants et pour ne pas nuire à la qualité de concentration et de motivation dans les cours.

CAMARADERIE

- ⇒ Il peut être utile de rappeler clairement que les cours dispensés en Pré-DAEUA ne sont pas des cours particuliers, il est demandé à chacune, à chacun, de respecter le groupe d'étudiants inscrits. Ce qui n'est pas toujours facile en reprise d'études où l'on a beaucoup d'habitudes liées à la vie professionnelle ou personnelle et, parfois, quelques mauvais souvenirs du parcours scolaire.
- ⇒ Il est indispensable et nécessaire de maintenir (ou d'adopter) une attitude favorisant, pour tous, de bonnes conditions de travail et de concentration en cours. Il est important d'être attentif aux conseils et demandes des enseignants qui peuvent différer en fonction de leur pratique et de leur personnalité mais qui ont toujours à l'esprit votre réussite et votre épanouissement dans leur matière.
- ⇒ Il ne doit pas être nécessaire de faire de la discipline en cours d'adultes à l'université. Et cela n'est généralement pas nécessaire. L'autodiscipline de chacun(e) est suffisante dans des cours dans lesquels les participants ont librement décidé d'assister.
- ⇒ Cependant, il faut savoir qu'une exclusion de cours en présentiel (voire de la formation) sans indemnité peut être provoquée (comme pour l'utilisation abusive du téléphone portable ou d'objets connectés) par un comportement dérangeant les camarades d'études, toujours, dans l'intérêt général de tous les étudiants et pour ne pas nuire à la qualité de concentration et de motivation dans les cours.

TRAVAIL EN GROUPE

Avec parfois hésitations et réserve, des affinités se créent dans les cours, une proximité s'établit très souvent entre étudiants en reprise d'études, ne laissez pas s'échapper ces ressentis : organisez-vous, au plus vite, pour travailler à plusieurs, cela se révèle très, très efficace et rassurant.

EXAMEN

Il appartient aux étudiants s'ils ont avec eux, lors des épreuves, un **téléphone portable ou un objet connecté** de l'éteindre (pas de mode « vibreur » ou « avion » ou « autre ») et de ne pas le conserver auprès d'eux pendant les épreuves.

En cas de non-respect de ces règles, quel qu'en soit le motif, il sera demandé au (ou à la) propriétaire du téléphone de remettre sa copie d'examen et de quitter la salle d'examen*. Il (ou elle) ne sera pas autorisé(e) à participer aux épreuves de partiel lui restant à composer. Quant aux épreuves précédant cet incident, incluant celle incriminée, elles seront corrigées et notées mais leurs résultats ne seront ni pris en compte, ni enregistrés par l'Université.

* dans la mesure où l'heure d'autorisation de sortie a été atteinte, faute de quoi sera attendue cette heure de sortie pour quitter l'épreuve.

Ces mesures sont appliquées dans l'intérêt de tou(te)s les étudiant(e)s.

Français

Ce cours peut être en commun avec des étudiants du DAEUA/CUPEL

Enseignant : Yan K'divel

Contenu de l'enseignement : langue et littérature, méthode et technique du français.

Le cours de français s'appuiera sur l'étude de la littérature en langue française.

Chaque séance se composera d'activités variées. Nous lirons ensemble des extraits d'œuvres majeures de la littérature. Les grands textes seront prétextes à tirer le fil de la langue et de l'esprit des lieux, mais aussi à travailler l'expression (orale et écrite), à enrichir le vocabulaire, à consolider l'orthographe, à améliorer les compétences grammaticales et syntaxiques.

Ce faisant, nous préparerons les exercices imposés en DAEU, notamment le résumé et la discussion.

Recommandations bibliographiques :

- Vous avez besoin d'un bon dictionnaire de langue française, Le Petit Robert, par exemple.

- Vous pourrez consulter ou emprunter en bibliothèque les anthologies et histoires littéraires suivantes :
 - o Lagarde & Michard, Bordas, Paris.
 - o Henri Mittérand, Nathan, Paris.

- Pour travailler la langue, vous pourrez emprunter en bibliothèque les ouvrages suivants :
 - o Bled 5^e /4^e /3^e /cours supérieur, Orthographe, Conjugaison, Grammaire, Vocabulaire, Hachette Education, Paris.
 - o O.R.T.H. Apprendre l'orthographe, 5e/4e/3e, Hatier, Paris.

- Vous pourrez également travailler avec profit en ligne grâce aux sites suivants :
 - o <http://www.ccdmd.qc.ca/fr> (matériel interactif)
 - o <http://www.lepointdufle.net/cours-de-francais.htm>

Anglais

Ce cours peut être en commun avec des étudiants du DAEUA/CUPEL ou DAEUB (ou Pré-DAEU B)

Ce cours ne s'adresse pas à des débutants mais à des candidats ayant pratiqué l'anglais durant 3 ans au moins.

Il a pour objectif de préparer à l'épreuve du DAEU, c'est-à-dire la compréhension d'un texte écrit et une rédaction d'environ 200 mots.

On procédera à une révision grammaticale, axée sur les formes verbales principales et la structure de la phrase, permettant une meilleure compréhension de textes et plus d'aisance dans la rédaction. Les étudiants seront amenés à travailler sur des textes de plus en plus complexes afin d'améliorer leur compréhension globale et détaillée.

Des évaluations et un examen final écrits auront lieu au cours de l'année.

Il est indispensable de travailler en autonomie en dehors des cours, avec par exemple une méthode de grammaire, pour pouvoir profiter au maximum du temps en cours.

Important : Attendre les conseils du professeur pour l'achat du dictionnaire que vous utiliserez cette année.

La connaissance d'une langue étrangère est obligatoire dans tous les cursus universitaires et pour intégrer le DAEUA.

Bibliographie :

- Conjugaison anglaise d'Anne-Marie Bonnerot – Collection LIBRIO- 2 euros (recommandé)
- Premières lectures en Anglais dans la collection Le Livre de Poche : nombreux titres
- Cours de langue gratuits en ligne : en tant que stagiaire de l'UPEC vous avez accès à la méthode d'anglais Tell me more. Vous la trouverez à la bibliothèque ou en ligne.

Sitographie_:

- www.anglaisfacile.com
- <https://www.duolingo.com/>

Culture générale

Ce cours peut être en commun avec des étudiants du DAEUA/CUPEL

Le module de culture générale de 2 heures a pour ambition d'apporter aux étudiants une meilleure connaissance du monde, de grands faits historiques et de l'actualité.

Comment se déroule-t-il ?

- Plusieurs thèmes seront abordés durant l'année. Leur découverte s'effectuera sous plusieurs angles : historique, géographique, culturel, etc.
- Au travers de l'actualité, décryptée et analysée à chaque début de séance. Les étudiants se trouvent au cœur des discussions et des enjeux du moment dont ils perçoivent les implications à différentes échelles, historiques, géographiques, culturelles...
- Acquisition de méthodes d'analyse de documents et de rédaction.
- Acquisition des connaissances par un apprentissage progressif sur les grands thèmes suivants :
 - les médias et l'opinion
 - les régimes politiques d'hier et d'aujourd'hui
 - les grands repères de la géographie mondiale
 - Arts / sciences

Ces thèmes sont donnés à titre indicatif, ils sont non exhaustifs et peuvent être modifiés en cours d'année.

Bibliographie

- Lire le plus possible !
- Consulter des manuels d'Histoire/Géographie de 2^{nde} et de 1^{ère}
- Regarder les documentaires sur ARTE et sur La Chaîne Parlementaire : LCP

Tout au long de cette année en reprises d'études, il sera important de se tenir au courant de l'actualité : lire le journal ou des revues d'actualité, regarder des émissions télévisées traitant de l'actualité ou organisant des débats sur des faits de société, regarder le journal télévisé (« 28 mn » sur Arte par exemple), consulter à votre choix des informations sur le Web en prenant soin de sélectionner des sites de références.

Extraits de la Charte des examens

Initialement votée par le CEVU en sa séance du 28 avril 2003 et par le Conseil d'Administration en sa séance du 23 mai 2003, elle est réactualisée ou reconduite au début de chaque année universitaire. La présente version adoptée par le CEVU du 23 novembre 2009 est immédiatement applicable. Certaines spécificités de DAEUA s'ajoutent à ces directives.

L'inscription administrative à l'université, dans le diplôme concerné par les examens, est une condition impérative pour pouvoir passer les épreuves

L'accès aux salles d'examen

Les étudiants ne conservent avec eux que le matériel éventuellement autorisé pour l'épreuve. Les vêtements d'extérieur, sacs, porte-documents, cartables, doivent être déposés à l'entrée dans la salle. Il en est de même des téléphones portables qui doivent être éteints. *Au CUPEL/DAEUA/Pré-DAEUA les téléphones portables et objets connectés sont INTERDITS en épreuves. Ils sont tolérés dans les sacs, s'ils sont éteints (pas de mode « vibreur » ou « avion » ou « autre », pas d'alarme enregistrée).*

Un étudiant n'est autorisé à composer que :

- sur présentation de sa carte d'étudiant et d'une pièce d'identité.
- s'il se présente avant le début de l'épreuve (ouverture des enveloppes contenant le sujet). En cas de grève des transports ou d'intempéries, les surveillants ont la possibilité de retarder l'ouverture des enveloppes contenant les sujets. *(Le CUPEL/DAEUA/Pré-DAEUA accepte les étudiants à l'épreuve jusqu'à une heure après le début de l'épreuve, en revanche la durée de l'épreuve ne sera pas allongée pour les retardataires.)*
- après avoir émarginé la liste de présence

Lorsqu'une épreuve dure plus d'une heure, aucun candidat ne peut partir avant la fin de la première heure. Exceptionnellement et passé le délai de la première heure, les candidats qui sont autorisés à quitter momentanément la salle d'examen pendant l'épreuve devront remettre, avant de sortir, leur copie au surveillant qui la leur rendra à leur retour. Les étudiants ne sont autorisés à quitter provisoirement la salle qu'un à la fois, et seront accompagnés d'un surveillant.. Le surveillant notera sur la copie l'heure de sortie et l'heure de retour du candidat.

Le déroulement des épreuves

- Les candidats ne peuvent composer que sur le matériel d'examen mis à leur disposition : documents éventuels, copies et papier brouillon fournis par l'université.
- Les sujets des épreuves écrites comportent, outre le texte du sujet lui-même les documents et/ou matériels de composition autorisés. En l'absence d'indication, aucun document ou matériel ne sera autorisé.
- Aucun signe distinctif permettant d'identifier le candidat ne doit être apposé sur les copies, le candidat doit** s'assurer de l'anonymat de sa copie avant de la remettre. Toute marque distinctive sur la copie sera considérée comme une tentative de fraude.
- La remise de la copie est obligatoire, même s'il s'agit d'une copie blanche.

Les étudiants soupçonnés de fraude, de tentative de fraude ou de trouble à l'ordre public sont présentés à la section disciplinaire compétente du conseil d'administration.

Toute sanction prononcée dans le cas d'une fraude ou d'une tentative de fraude commise à l'occasion d'un examen entraîne pour l'intéressé, la nullité de l'épreuve correspondante. La section disciplinaire peut en outre prononcer pour l'intéressé la nullité de la session d'examen.

Lors des épreuves de partiels et d'examen, les étudiants doivent se munir de leur carte d'étudiant, de leur convocation et d'une pièce d'identité ainsi que du matériel autorisé selon les modules et indications des enseignants (feutres de couleurs, stylo bleu ou noir...).

Amphis et Salles d'examen : Attention : pas d'horloge dans les lieux d'examen du CMC de Créteil. Pour les épreuves il faut penser à apporter une montre ou un petit réveil à placer devant vous si vous pensez en avoir besoin, les téléphones et les montres connectées n'étant pas autorisées pendant les épreuves d'examen.

Le respect de la Charte des examens et des règles de la vie en collectivité reste une priorité et une obligation durant toute la formation.

Vie de l'étudiant

SERVICES NUMÉRIQUES à l'UPEC

Muni(e) de votre carte d'étudiant, vous disposerez d'un compte numérique étudiant d'une adresse mail au format prenom.nom@etu.u-pec.fr.

Pour vous permettre d'accéder aux services numériques et pour sécuriser votre compte, vous devrez [activer votre compte numérique](#) en suivant la procédure indiquée sur le site de l'UPEC.

Pour activer ce compte, il faut vous rendre sur le site <http://www.u-pec.fr/>

Le cheminement à suivre : répondre à « vous êtes » en sélectionnant « étudiant » ce qui vous emmènera à sélectionner (à gauche) « Services numériques » où vous trouverez « Activer votre compte numérique étudiant » ou... vous pouvez cliquer sur le [lien](#) (en vigueur au 24 avril 2019) <http://www.u-pec.fr/vous-etes/etudiant-e/services-numeriques/services-numeriques-etudiants-363399.kjsp?RH=ETU> !

En cas de difficulté pour activer votre compte un support vous est proposé sur la page d'activation, à savoir : <https://support-inscription.u-pec.fr/> (lien en vigueur au 24 avril 2019).

L'UPEC a lancé une [plateforme d'apprentissage Eprel-langues](#) afin de mettre à disposition des étudiants, une plateforme en ligne d'autoformation et d'accompagnement aux enseignements de langues en présentiel, ainsi que des ateliers de formation et de conversation.

<http://eprel.u-pec.fr/eprel/claroline/course/index.php?cid=3938>

Un test vous est proposé : faites-le ! 64 questions en QCM et des questions orales ainsi que les réponses -Attention : le temps de réponse est limité !

Intérêt du test : Il donne le niveau et ensuite, une liste de situations afin que « Tell me more » vous propose un programme adapté aux besoins.

SCUIO-BAIP - Service commun universitaire d'information, d'orientation – Bureau Aide à l'Insertion Professionnelle

Entretien individuel possible sur rendez-vous auprès d'un conseiller d'orientation.

Nombreux documents d'aide (CV, lettre de motivation, entretien) disponibles sur place.

À Créteil : Mail des Mèches - Maison de l'innovation et de l'entrepreneuriat Etudiant - Rue poète et Sellier - 94000 Créteil

☎ 0 800 74 12 12 - @ orientation@u-pec.fr

<http://www.u-pec.fr/etudiant/orientation-reorientation/>

La permanence d'accueil se tient dans la salle de documentation du SCUIO-BAIP

Horaires d'ouverture

Vérifiez les horaires d'ouverture AVANT de vous déplacer (une fermeture exceptionnelle peut intervenir)

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h30-17h30	9h30-17h30	9h30-17h30	Fermé	9h30-12h

Les conseillères d'orientations-psychologues reçoivent sur rendez-vous.

Les inscriptions se font à l'accueil du SCUIO-BAIP ou par téléphone.

Vie de l'étudiant (suite)

CROUS : Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires

Créteil :**Restaurant U.** «La Pointe jaune»**«La grande cafèt»** «La Pointe jaune»

Fermés pour travaux (depuis septembre 2018).

En attente de réouverture.

Des dispositifs de substitution sont à la disposition de tous.

SUAPS :

SERVICE Universitaire des Activités Physiques et Sportives

Renseignements au 01 45 17 13 84 ou par e-mail : suaps@u-pec.fr

SERVICE DE SANTÉ UNIVERSITAIRE :

<http://www.u-pec.fr/vie-de-campus/vie-pratique/sante/>

Maisons de la Santé à Créteil de 9 h à 17 h (à vérifier avant de se déplacer) - Bâtiment i3 au rez-de-chaussée.

Contacter le 01 45 17 15 15 ou E-mail : ssu@u-pec.fr

LIBRE SERVICE INFORMATIQUE DE L'UNIVERSITÉ

Accès aux salles informatiques en libre-service, sur présentation de la carte d'étudiant

Impression possible de documents dans certaines salles – se munir de sa clef USB et de papier A4 -

Faculté des Sciences : bâtiment P4 – salles 038 – 042 – 044 – 047 - 051
(du lundi au vendredi de 8 h à 19 h 45 et le samedi de 8 h à 11 h 45)**Faculté d'AEI** : bâtiment T2 – salles 304 - 305 - 306 - 307 - 308 (WIFI)
(du lundi au vendredi de 8 h à 19 h 45 et le samedi de 8 h à 11 h 45)**Se renseigner sur les horaires en vigueur et les salles à la rentrée 2018**

BIBLIOTHÈQUE DU CMC –

Bibliothèque « facile » sur le site de l'UPEC ! Consultez-le !

Centre Multidisciplinaire de Créteil –

Tél : 01 45 17 70 12 –

<http://bibliotheque.u-pec.fr/vos-bibliotheques/campus-centre/>

Horaires : 8 h 30 – 20 h du lundi au vendredi et certains samedis : 10 h - 17 h

Vérifier systématiquement les horaires et ouverture avant de se déplacer.**Il est possible de réserver une petite salle à la bibliothèque pour travailler en groupe.**

ASSOCIATION DES DAEU A, Pré-DAEUA et CUPE Littéraire DE L'UPEC

L'entraide, le partage et la solidarité sont des valeurs portées par cette association :

- Faire connaître ce diplôme et mener les actions de communication correspondantes ;
- Développer un réseau d'amis, une « famille » favorisant les contacts entre les futurs et les anciens DAEUA-PRÉ-DAEUA/CUPEL, échanger expériences et « bonnes idées » et se retrouver autour d'un « pot amical » lors des rendez-vous importants (résultats, Assemblée Générale...) du service du DAEUA-PRÉ-DAEUA/CUPEL ;
- Être à l'écoute des adhérents, les conseiller et les aider dans leurs recherches d'informations.

Cette association (loi 1901) a été créée en 2004, 10 ans après la création du DAEUA.
Son conseil d'administration comprend deux membres bénévoles :
Adam Laredo, Président et Marie-Rose Gauvin, Vice-présidente/trésorière.

Les moyens mis en œuvre :

⇒ Supports de communication :

- ❖ La **Gazette** et l'**Annuaire** en sont les vecteurs essentiels.
La **Gazette** est riche en informations : une rubrique « témoignages » où la parole est largement donnée aux anciens DAEUA-PRÉ-DAEUA/CUPEL qui apportent la preuve que ce diplôme leur permet d'évoluer tant sur un plan professionnel que personnel... de beaux exemples de parcours ! Des articles, des actualités, des fiches techniques, des dossiers sur des formations, des conseils, des idées, des rencontres... de l'humour ! Et aussi, le compte rendu de son assemblée générale, les derniers résultats du DAEUA-PRÉ-DAEUA/CUPEL...
- ❖ L'**Annuaire** permet d'échanger avec cette grande famille que sont les adhérents et de garder un contact privilégié avec les anciens et nouveaux DAEUA-PRÉ-DAEUA/CUPEL, les professeurs et le service du DAEUA-PRÉ-DAEUA/CUPEL.
- ❖ Une adresse **mail** pour communiquer plus rapidement.

⇒ Participation

- ❖ **Après des candidats au DAEUA-PRÉ-DAEUA/CUPEL** : journées d'information en juin, résultats fin juin, inscriptions pédagogiques en septembre, aide amicale au secrétariat durant l'année, réalisation de la Gazette, et plus encore...
- ❖ **Au sein de l'UPEC** : Forum de la Vie Etudiante, Campagne Handivalides, Téléthon, Portes ouvertes, Journées du patrimoine...
- ❖ Également sur des engagements extérieurs, l'association a « adopté » deux livres dans le cadre de l'opération lancée par la BNF qui a entrepris de numériser et de publier ses ouvrages sur son site Gallica (la bibliothèque numérique). Les Gazettes antérieures sont encore disponibles... à lire ou à relire...

⇒ Volet solidarité

- ❖ Aide éventuelle ciblée pour financer une partie de la formation.
 - ❖ Prêt, à la demande, d'un livret de Mathématiques-Statistiques « Réussir en Mathématiques Statistiques » de Josyane Blard-Laborderie... à utiliser à plusieurs en support pour entraînement !
- ⇒ **Assemblée générale annuelle** : début d'année

Adresse postale : Association des DAEUA - Faculté des Lettres

Bâtiment i – Aile 2, niveau 1, bureau i2 120 - 61 avenue du Général de Gaulle - 94010 Créteil Cedex

E-mail : assodaeuu.uepec@gmail.com

L'association est à votre service ! N'hésitez pas à adhérer lors de votre inscription !

Cotisation 2019-2020 : chèque à l'ordre de « Association des DAEUA de l'UPEC » à envoyer en joignant le bulletin d'adhésion disponible au secrétariat ou en contactant l'association par mail.

Membres adhérent : 6 € Membre bienfaiteur : 10 € Membre donateur : 15 €

Accès aux différents sites de Créteil



UNIVERSITE PARIS – Est Créteil Val de Marne
Centre multidisciplinaire de Créteil
61 avenue du Général de Gaulle
94010 Créteil cedex

Secrétariat du DAEU A/Pré-DAEUA
Faculté des Lettres, Langues et Sciences humaines
Bâtiment : i. 2 – niveau 1 - bureau i2 120

Pour vous y rendre :

En métro :

station Créteil Université de la ligne n° 8 (Balard – Créteil)

En bus :

Arrêt Université de la ligne n° 181 (Maisons – Alfort – Ecole vétérinaire)

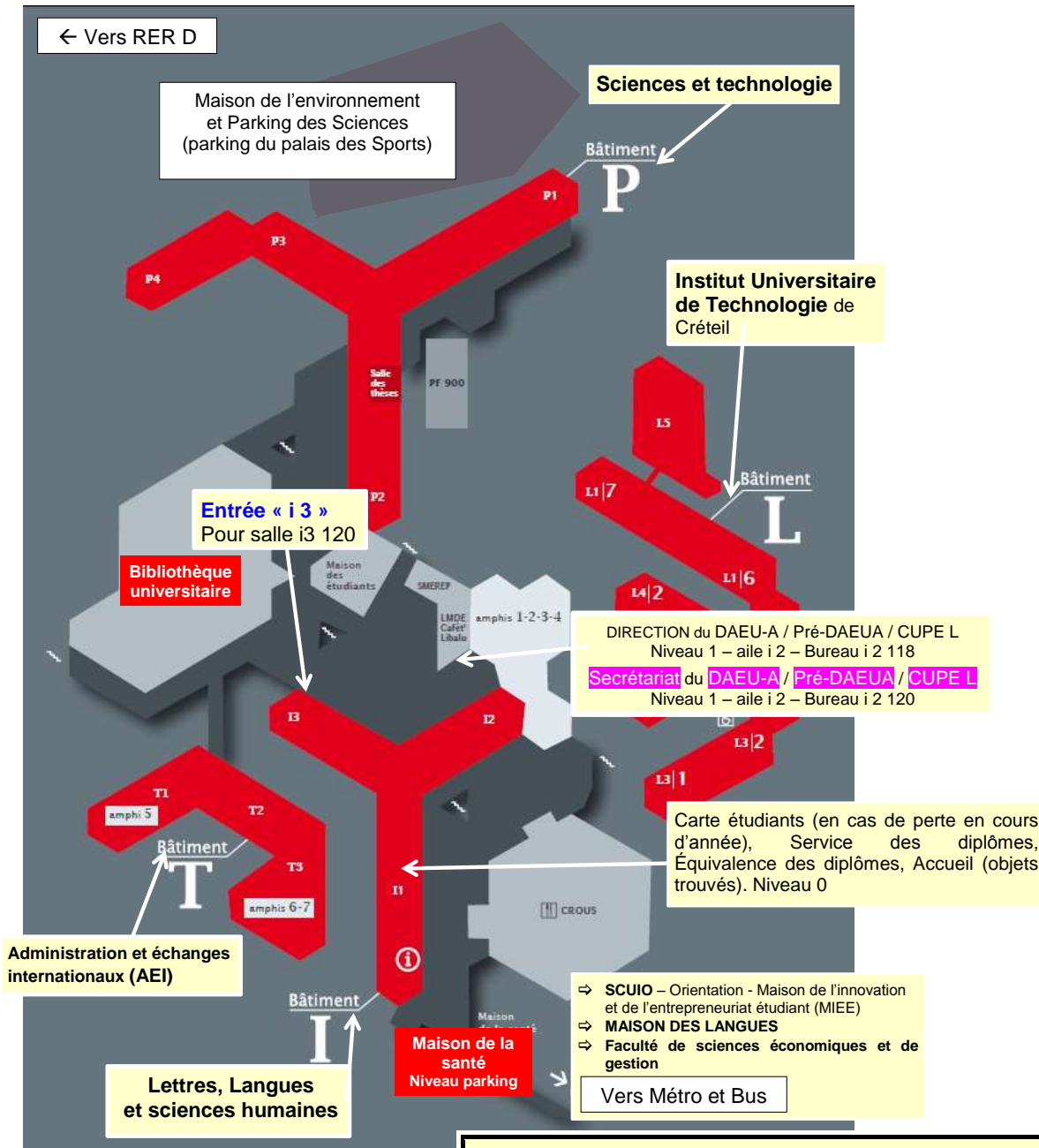
Arrêt Université de la ligne n° 281 (Joinville – le – pont – Créteil Europarc)

En voiture :

A86 direction Versailles sortie Créteil centre puis Créteil Université

A86 direction Paris sortie Créteil centre puis Créteil Université.

Plan du site de Créteil



AMPHIS	
1	Hall des amphis – Faculté des Lettres
2	Hall des amphis – Faculté des Lettres
3	Hall des amphis – Faculté des Lettres
4	Hall des amphis – Faculté des Lettres – Niveau Parking
5	Faculté AEI – Niveau Parking – Entrée sous la « passerelle »
6	Faculté AEI – Niveau Parking
7	Faculté AEI – Niveau Parking

Quelques salles « + » difficiles à... trouver :

SALLE i1 P 28 et i1 P 34

situées et accessibles dans le parking, sous le bâtiment « i » - aile i 1 (Niveau -1)

La maison de la santé

se trouve également au niveau parking (niveau -1)

SALLE i3 120

uniquement accessible en passant par le niveau 2 et en descendant d'un niveau, ou le niveau 0 et en montant d'un niveau, en utilisant l'entrée bâtiment « i », de l'aile « i 3 »

Pour vous «aider» à trouver les salles au CMC de Créteil

Facile : 1^{ère} à droite après l'embranchement... ???



Exemple : salle **i2 213** ou salle **i1 211**

Il FAUT noter ou mémoriser ce qui précède le N° de salle - Exemple : « i1 » « i2 » ...

Exemples :

	Bâtiment	Couloir	N° salle : 1 ^{er} « CHIFFRE » = NIVEAU (étage !)
Salle i1 211	« i »	1 -	211 »
Salle i2 324	« i »	2 -	324 »
Salle i3 120	« i »	3 -	120 »
Salle i1 P24	« i »	1 -	P24 »

Bâtiment =	« Portes » =	N° salle
« i » = bâtiment des Lettres et de l'administration centrale.	1 = (BRIQUE/ROUGES)	1 ^{er} « chiffre » = Niveau (étage !)
« P » = bâtiment de la Faculté des Sciences	2 = (PRUNE/VIOLETES)	211 = au 2 ^{ème} niveau (étage !)
« ML » = maison des langues	3 = (JAUNE D'OR/ORANGE)	324 = au 3 ^{ème} niveau (étage !)
		120 = au 1 ^{er} niveau (étage !)
		003 = rez-de-chaussée
		P24 = niveau parking

La plupart de «nos» salles de cours à Créteil se trouvent dans les bâtiments « i1 » « i2 » « i3 » ceux de la **Faculté des Lettres** et de l'Administration Centrale.

Attention si vous n'avez noté **que le n°** de la salle sans l'indication du **couloir**, (et du **bâtiment**) sachez que cette salle existe très probablement dans les **trois couloirs** (et... dans les **autres bâtiments**) !!! ...il sera... sans doute... difficile de la trouver... vous risquez d'être... en retard !!!

Exemple : salle **i2 118** ou salle **i1 118**

Pour vous y retrouver... pas d'autres solutions que de noter **bâtiment** et **couloir** !!!

(Ou alors... essayer dans les... 3 couloirs du niveau (étage !) et des divers bâtiments !!!)